



LYON, le 8 décembre 2020

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Chers Administrateurs de l'UCIL,

Le 28 septembre dernier, lors de notre Assemblée Générale Statutaire, le Président Denis Eyraud, annonçait son souhait de passer la main et vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour représenter l'UCIL à l'avenir.

Je tenais à vous en remercier personnellement.

Je remercie également le Comité Directeur de l'UCIL pour avoir organisé ce passage de témoin en douceur.

Je remercie enfin Denis Eyraud pour son action depuis tant d'années pour notre Cité et tout particulièrement ces 19 dernières années à l'UCIL. Nous aurons l'occasion de le faire de manière plus amicale dans les prochaines semaines, lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Grâce à son implication et à l'action au quotidien des CIL sur le terrain, l'UCIL est un partenaire reconnu, incontournable des institutions de notre Métropole.

Un contexte nouveau s'est ouvert après les élections de mars et juin derniers. C'est dans ce contexte que s'inscrit le changement de présidence, comme il y a 19 ans lorsque Denis Eyraud a pris la tête de l'UCIL à l'arrivée de Gérard Collomb. Pour assurer cette transition, j'ai souhaité conserver l'équipe expérimentée qui l'entourait au Comité Directeur. Et Denis Eyraud, Président d'Honneur de l'UCIL, reste présent à mes côtés. Je compte encore sur ses bons conseils et sa participation à certaines instances où ses compétences nous seront utiles.

Depuis, nous avons contacté la Presse, dont le Progrès qui s'est fait l'écho du changement de Président (Article ci-joint). D'autres médias ont prévu de relayer cette information prochainement.

Nous avons également écrit à tous les Maires de la Métropole, les Adjoints de la Ville de Lyon et les Vice-Présidents de la Métropole.

Il apparaît important de nous présenter aux nouveaux élus, dont certains ne nous connaissent pas, et de rappeler le rôle des CIL et de l'UCIL à tous nos partenaires.

Notons qu'à ce jour, ni le Président de la Métropole, ni le Maire de Lyon n'ont donné suite à notre demande d'audience, contrairement à leurs prédécesseurs. Nous comprenons que leurs contraintes d'agenda ne le permettaient pas lors de leur prise de fonction. Ils considèrent sans doute que c'est le rôle de leurs Adjoints et de leurs Vice-Présidents de nous recevoir, dans le cadre d'une nouvelle méthode de gouvernance. Nous rencontrons donc progressivement ces différents élus.

UCIL 50 rue Saint-Jean 69005 LYON [siret n° 38485278600027]

Tél : 09.66.43.97.71 - courriel : [u.c.i.l@orange.fr](mailto:u.c.i.l@orange.fr) - site internet : [www.ucil.fr](http://www.ucil.fr)

Pour ce qui est de l'UCIL, notre force, au-delà de l'action de terrain de chacun des CIL, réside dans notre capacité à apporter des réponses aux enjeux de la Métropole de Lyon, grâce au travail de nos commissions permanentes et de celles créées pour répondre ponctuellement à un problème précis. Celles-ci méritent d'être renforcées.

La période actuelle de confinement rend leur action plus complexe, mais ce travail doit se poursuivre. Dans ce but, vous trouverez ci-joint la liste des commissions. Je vous saurais gré de rappeler à tous vos adhérents leur existence afin qu'ils y participent et vous remercie de nous signaler les profils qui pourraient contribuer à les renforcer.

Les conditions sanitaires rendent difficile la poursuite des actions de chaque CIL et tout particulièrement la tenue des assemblées générales. J'ai bien conscience des difficultés que vous avez rencontrées cette année. Ce contexte particulier appelle notre vigilance, car les CIL sont des relais d'information importants.

Nous ne manquerons d'ailleurs pas de participer au Conseil Consultatif lyonnais sur la crise sanitaire organisé par la Ville de Lyon (auquel les CIL lyonnais peuvent postuler), comme nous l'avons fait ce printemps, où l'UCIL avait participé à la concertation lancée par la Métropole pour définir une stratégie de déconfinement et de relance.

Pour rendre l'action des CIL et de l'UCIL plus visible, je compte sur votre contribution pour que notre secrétariat actualise le site internet de l'UCIL. Je vous remercie de transmettre vos actions importantes et certains documents que vous souhaiteriez diffuser, l'UCIL pourrait en être le relais.

Je vous remercie également de m'informer des dates de vos assemblées générales auxquelles je serai présent en fonction de mes contraintes d'agenda.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'agréer mes très cordiales salutations et tout mon soutien dans votre action au quotidien au service des territoires de notre Métropole.

Bertrand JABOULEY  
Président de l'UCIL

A handwritten signature in black ink, reading "Bertrand Jabouley", enclosed within a hand-drawn rectangular box.

PJ 1 : Note sur les commissions de l'UCIL à nous retourner : [u.c.i.l@orange.fr](mailto:u.c.i.l@orange.fr)

PJ 2 : Article du Progrès du 26 novembre 2020